

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 821

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peu de réussites véritables en 50 ans

Les deux cents membres récemment élus au Grand Conseil bernois représentent seize partis. Ils n'étaient que six en 1930. Toutefois, il ne semble pas que la dispersion des élus dans un plus grand nombre de familles politiques réussisse à infléchir sensiblement la gestion des affaires du canton, sauf dans le cas où ces groupements nouveaux sont représentés par des personnalités de premier plan. Ce constat, on l'espère, sera pris en défaut par la présente législature. Au surplus, rares sont les petits partis qui attestent d'une forte longévité. Aux quatre partis traditionnels qui ont eu des élus sans interruption depuis 1930 (PAB - UDC, PS, PRD, PDC), il n'y a lieu d'ajouter que l'Alliance des indépendants, présente depuis 1938, mais avec un succès limité (au maximum cinq députés, ceci pendant une législature).

Quatre partis sont apparus et ont disparu de la scène politique. Un seul ne vit que dans le souvenir des historiens: la *Heimatwehr*, nationaliste, qui a eu d'abord trois, puis un seul député de 1934 à 1946. Les trois autres existent encore: le Parti du travail (trois élus en 1946 pour quatre ans), le Mouvement de la monnaie franche (Parti libéral socialiste) qui voit actuellement certains de ses membres élus sur les listes de l'Alliance des Indépendants et

qui avait percé de 1931 à 1954 grâce à son animateur Fritz Schwarz, et le parti des Jeunes Paysans, issu d'une scission du PAB-UDC et qui pénétra en force au Grand Conseil en 1938 (vingt-deux députés sur cent huitante-quatre). Après son échec de 1946 (quatre élus seulement), il est redevenu le mouvement culturel et écologiste des débuts, dans les années vingt.*

Des petits partis nouveaux, deux seulement ont une présence passée de six législatures: le Parti évangélique (effectif maximum: sept élus en 1982) et le Parti Jeune Berne replié dans la ville de Berne après des échecs pour élargir son champ de recrutement. Ce parti local est fortement menacé par le dynamisme des partisans de la nouvelle Liste ouverte, victorieuse des dernières élections.

La Liste ouverte comprend des anciens radicaux, des anciens membres de l'UDC et d'autres personnes jusqu'ici absentes de la lutte politique. Elle a d'emblée pris le quatrième rang au Grand Conseil bernois, mais reste fort loin des trois grands partis. L'extrême-droite (Action nationale) et le plus ancien parti d'extrême-gauche (POCH) sont au Conseil depuis douze ans. Les autres sont apparus dans les deux dernières législatures.

Aucune percée significative des petits partis n'a été

enregistrée jusqu'ici et, à vrai dire, elle paraît peu probable. Il semble dès lors que pluralité peut aussi signifier dispersion des efforts sans effet notable. Les électeurs ne peuvent pas se plaindre de l'absence de choix, mais cette situation les incite souvent à s'abstenir faute de clarté dans les options proposées.

C.F.P.

* Un livre sur les Jeunes Paysans: René Riesen - *Die Schweizerische Bauernheimatbewegung (Jungbauern)* - Francke Verlag collection Helvetia Politica - 1972.

COMPOSITION DU GRAND CONSEIL BERNOIS

Union démocratique du centre (UDC)	69
Socialistes	49
Radicaux	40
Liste ouverte	11
Parti évangélique	6
Démocrates chrétiens	5
Action nationale	5
Alliance des indépendants	4
Alternative démocratique	3
Organisations progressistes POCH	2
Jeune Berne	1
Union démocratique fédérale	1
Parti libéral jurassien	1
Parti socialiste autonome	1
Parti démocrate chrétien - Unité jurassienne	1
Parti socialiste ouvrier	1
	200

EN BREF

Le règlement adopté par le Parti radical zurichois pour les élections nationales de 1987 autorise la propagande personnelle des candidats qui se présenteront devant le peuple mais en fixe les limites. Ceux qui ne respecteront pas les règles du jeu devront s'attendre à des sanctions. Elles vont du

simple avertissement jusqu'à l'élimination en passant par le paiement d'une amende conventionnelle.

* * *

Le député RPR Gérard Kuster, élu du département du Doubs à l'Assemblée nationale française, vient d'ouvrir sa permanence à Montbéliard. *L'Est Républicain* du 23 mai nous donne la liste des collaborateurs du nouveau député: un assistant parlementaire, deux secrétaires et son épouse qui

s'occupera, entre autres, des relations avec la presse. Cet état-major sera complété par un collaborateur chargé des dossiers techniques. Enfin une conseillère juridique sera attachée au bureau parisien du nouvel élu. La permanence de Montbéliard est ouverte au public toute la semaine à raison de cinq heures par jour.

Nos parlementaires de milice doivent rêver en lisant de telles informations.